



Conseil économique et social

Distr. générale
9 mai 2005
Français
Original: anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Cinquième session

New York, 16-27 mai 2005

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

**Débat ministériel de haut niveau et dialogue
au sujet des principes d'action avec les chefs
de secrétariat des organisations internationales**

Lettre datée du 2 mai 2005, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Brésil et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nous avons le plaisir de vous faire tenir ci-joint le rapport de l'atelier sur la mise en œuvre de la restauration de paysages forestiers organisé à Pétropolis (Brésil) du 4 au 8 avril 2005 sous le parrainage de nos deux pays.

Présenté dans le cadre du programme de travail pluriannuel qui doit permettre au Forum des Nations Unies sur les forêts d'examiner les progrès accomplis et les mesures à envisager dans son domaine de compétence, ce rapport vise à appuyer les grandes fonctions suivantes de l'arrangement international sur les forêts :

- Promouvoir et faciliter l'application des propositions d'action formulées par le Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts;
- Renforcer la coopération entre les organisations, institutions et instruments internationaux et régionaux compétents ainsi que la coordination de leurs politiques et programmes intéressant les forêts et aider à créer des synergies entre eux, en particulier au niveau de la coordination entre bailleurs de fonds;
- Favoriser la coopération internationale, y compris la coopération Nord-Sud et les partenariats entre secteur public et secteur privé, ainsi que la coopération intersectorielle aux niveaux national, régional et mondial.

* E/CN.18/2005/1.



Nous vous saurions gré de bien vouloir faire distribuer le texte de ce rapport comme document de la cinquième session du Forum des Nations Unies sur les forêts qui se tiendra à New York du 16 au 27 mai 2005 (voir l'annexe).

Le Représentant permanent du Brésil
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Ronaldo Mota **Sardenberg**

Le Représentant permanent du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Sir Emyr **Jones Parry**

Annexe

Mise en œuvre de la restauration de paysages forestiers

Rapport au Forum des Nations Unies sur les forêts à sa cinquième session présenté par les Gouvernements du Brésil et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
1. Le Défi de Pétropolis		4
2. Examen des progrès accomplis dans la restauration de paysages forestiers.....		5
3. Rapport de l'atelier sur la mise en œuvre de la restauration du paysage forestier, parrainé par les Gouvernements du Brésil et du Royaume-Uni et organisé par le Partenariat mondial pour la restauration de paysages forestiers, 4-8 avril 2005, Pétropolis (Brésil).....		13

Restauration de paysages forestiers : investir dans les communautés et dans la nature

Le Défi de Pétropolis

L'atelier de Pétropolis sur la mise en œuvre de la restauration de paysages forestiers s'est déroulé à Pétropolis (Brésil) du 4 au 8 avril 2005. Il a réuni plus de 100 experts venus de 42 pays pour y faire le bilan de leurs expériences respectives dans ce domaine.

Du dialogue à l'action et à la pédagogie

La restauration de paysages forestiers est un moyen de tenir les engagements internationaux concernant les forêts, la diversité biologique, les changements climatiques et la désertification. Elle facilite par ailleurs la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en matière de réduction de la pauvreté, d'eau potable et d'environnement. Elle établit un lien entre les accords multilatéraux de protection de l'environnement et les objectifs du Millénaire pour le développement. La restauration de paysages forestiers est une activité locale qui devrait être intégrée dans les programmes nationaux de développement tant sectoriels que transversaux, et notamment dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les programmes forestiers nationaux.

La restauration de paysages forestiers s'est révélée un bon moyen de rétablir des biens et services essentiels dans des territoires dégradés ou déboisés et d'améliorer les moyens de subsistance de ceux qui y vivent. Elle permet aussi d'atteindre une large gamme d'objectifs paysagers en mettant en place une mosaïque de modes complémentaires d'utilisation des sols dont l'intérêt global est bien supérieur à la somme de ses parties.

La restauration de paysages forestiers vise à restaurer l'intégrité écologique et à améliorer la productivité et la valeur économique de territoires dégradés. Elle ne vise pas à ressusciter les forêts vierges d'autrefois. Dans plus de 120 cas recensés dans le monde entier, c'est parce que des hommes y ont trouvé un avantage, comme par exemple de nouvelles sources de revenus, qu'ils se sont lancés dans la restauration ou la réhabilitation de territoires dégradés. C'est donc une alternative avantageuse à la dégradation d'un territoire.

L'expérience a montré que, pour réussir, la restauration de paysages forestiers doit partir de la base, c'est-à-dire de ceux qui habitent le paysage concerné et des acteurs que la gestion de ce paysage touche directement. Il n'existe pas de formule garantissant le succès d'une campagne de restauration particulière car chaque situation est tributaire des conditions locales. La restauration de paysages forestiers offre une démarche progressive, itérative, évolutive et réactive.

Prochaines étapes

Développer le Partenariat mondial pour la restauration de paysages forestiers. Le Partenariat mondial représente un nouveau mode d'intervention qui rassemble des gouvernements, des organisations, des communautés et des entreprises conscients de l'importance de restaurer ces paysages et souhaitant participer à un projet en ce sens dans le cadre d'une coordination à l'échelle

mondiale. De nombreux membres du Partenariat de collaboration sur les forêts interviennent activement dans le Partenariat mondial. Celui-ci ne demande qu'à accueillir de nouveaux partenaires. Le Partenariat mondial s'emploiera à organiser un deuxième atelier international d'ici quatre ans pour faire le bilan de ce qui aura été accompli par cette communauté de pratique.

Construire un réseau pédagogique. À Pétrópolis, le Partenariat s'est engagé à illustrer de façon encore plus convaincante les avantages de la restauration de paysages forestiers en lançant une série de nouveaux projets de restauration d'ici la fin de 2006. Ces projets seront une source d'expérience et d'enseignements sur l'intérêt que présente la restauration de paysages forestiers pour la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la qualité de vie et la défense de la diversité biologique.

Le défi à relever

- Restaurer les paysages forestiers dans l'intérêt des hommes et de la nature et pour renverser la tendance au déboisement et à la dégradation des forêts.

Examen des progrès accomplis dans la restauration de paysages forestiers

Résumé

Il est largement reconnu qu'il est temps pour les gouvernements, les organisations internationales, le monde associatif, les entreprises et les autres acteurs concernés de passer de l'étape du dialogue à celle de l'action et d'inscrire leurs politiques dans la pratique.

C'est pour relever ce défi et parce que 500 millions de personnes dépendent de forêts secondaires et dégradées pour leur subsistance que le Partenariat mondial pour la restauration de paysages forestiers a été fondé, avec pour mission d'accélérer et renforcer la constitution d'un réseau de modèles de restauration présentant des avantages à la fois pour les communautés locales et pour la nature et d'aider à tenir les engagements pris par la communauté internationale en faveur de la forêt. C'est un réseau pédagogique qui met en contact les acteurs locaux et les acteurs nationaux et internationaux et réciproquement.

De nombreux paysages forestiers ont été tellement modifiés qu'ils ne peuvent plus offrir les biens et services nécessaires pour satisfaire les besoins présents et futurs des populations. Trouver la configuration ou l'équilibre qui présentera le meilleur rendement sur le double plan du bien-être social et de la protection de la nature représente un défi majeur pour les acteurs sur le terrain comme pour les décideurs. La restauration de paysages forestiers leur offre une façon constructive de relever ce défi.

Pour résumer, la restauration de paysages forestiers réunit des personnes soucieuses d'identifier et de mettre en œuvre des techniques d'utilisation des sols qui facilitent le rétablissement des fonctions de la forêt à l'échelle d'un paysage, par exemple un bassin versant, dans l'intérêt autant des communautés locales que de la nature.

Suite à une série d'activités menées à l'échelon national et régional, un atelier sur la mise en œuvre de la restauration de paysages forestiers s'est tenu à Pétrópolis

(Brésil) du 4 au 8 avril 2005. Il a réuni plus de 100 experts venus de 42 pays pour y discuter de l'avenir des forêts dégradées du monde. Il était organisé par le Partenariat mondial pour la restauration de paysages forestiers sous le haut patronage des Gouvernements du Brésil et du Royaume-Uni.

Cet atelier a réalisé les objectifs suivants :

- Faire mieux connaître les bonnes pratiques et les moyens d'optimiser les avantages tirés des activités de restauration de paysages forestiers (pédagogie);
- Stimuler le soutien politique, les accords généraux et de partenariat et les investissements nécessaires pour mener à bien des activités de restauration de paysages forestiers (soutien);
- Jouer un rôle d'accélération et de démonstration pour la mise en œuvre de la restauration de paysages forestiers à l'échelle mondiale (démonstration et accélération).

Le travail effectué par le Partenariat mondial a permis de faire les constatations suivantes :

- La restauration de paysages forestiers est déjà une réalité dans de nombreuses régions du monde;
- Elle a contribué à la réalisation des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts (GIF/FIF);
- Elle favorise les synergies entre les conventions relatives aux changements climatiques, à la diversité biologique et à la désertification, d'une part, et le Forum des Nations Unies sur les forêts, d'autre part;
- Elle concourt à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le travail effectué par le Partenariat mondial pour la restauration de paysages forestiers a également permis de repérer un certain nombre de facteurs de succès qui sont autant d'enseignements utiles pour l'avenir de l'arrangement international sur les forêts. Ces facteurs se déclinent comme suit :

- Mobiliser et impliquer la population à tous les niveaux, depuis les acteurs de terrain jusqu'aux organisations internationales et aux institutions politiques concernées par la forêt;
- Créer une culture de la collaboration et du succès et un espace d'apprentissage, avec la conviction que l'acquisition et le partage systématique des expériences stimule la confiance et la motivation;
- Mener des activités intersessionnelles qui s'inscrivent dans la logique des sessions du Forum intergouvernemental sur les forêts mais sans dépendre d'elles;
- Faire fond sur les contributions locales, nationales et régionales et construire à partir d'elles;
- Créer un cadre d'intervention suffisamment souple pour que les partenaires puissent y participer selon des modalités variées.

Pertinence pour le futur arrangement international sur les forêts

La démarche suivie de 2003 à 2005 par le Partenariat mondial pour la restauration de paysages forestiers consistait à mobiliser et impliquer la population à tous les niveaux, appuyer la constitution de réseaux, jeter des ponts entre niveau local et niveau mondial et faciliter une compréhension commune des idées entre les différents niveaux. Le Partenariat mondial s'est concentré sur un groupe de questions présentant un potentiel synergistique élevé du point de vue de la mise en œuvre des propositions d'action du GIF/FIF et des conventions de Rio, et par conséquent un intérêt particulier pour les responsables de cette mise en œuvre. Quelques-unes des stratégies adoptées par le Partenariat mondial pour faire son propre travail et faciliter celui des autres pourraient être reprises par l'arrangement international sur les forêts dont elles renforceraient l'efficacité. Ces stratégies sont celles qui consistent à :

1. Privilégier les activités intersessionnelles par rapport aux négociations

Le futur arrangement international sur les forêts devrait créer des activités ou des commissions intersessionnelles régionales aussi bien que thématiques; ce pourrait être, par exemple, des réunions intersessionnelles plus fréquentes de groupes d'experts sur des thèmes spécifiques ou des activités plus denses de constitution de réseaux et d'apprentissage pratique. Cela aiderait à renforcer les liens entre politique et pratique et entre les niveaux local ou régional et international, à stimuler les rapports entre les gouvernements et les groupes concernés et à faciliter la création de partenariats pour l'exécution des décisions.

2. Identifier des faisceaux de questions maîtrisables

L'un des défis auxquels les pays sont confrontés réside dans la nécessité où ils se trouvent de donner suite aux nombreuses et diverses propositions d'action formulées par le GIF/FIF. Identifier un faisceau de questions maîtrisables – comme la restauration de paysages forestiers – peut les y aider. La restauration de paysages forestiers, en effet, permet d'aborder ensemble les propositions d'action sur la réhabilitation, la restauration, les pays à faible couvert forestier, la participation, les aspects écosystémiques et paysagers, les services écologiques et la dimension économique, sociale et culturelle des forêts.

3. Privilégier le fond et l'application pratique

Les manifestations intersessionnelles se sont généralement plus intéressées aux questions de fond que ne l'ont fait les sessions annuelles du FIF ou les réunions du Partenariat de collaboration sur les forêts. C'est pourquoi elles présentent un intérêt plus grand pour la société civile et les autres groupes concernés. Il convient aussi de rappeler que des manifestations ou des initiatives menées en continu offrent probablement plus de chances d'étudier à fond un thème ou un faisceau de questions donnés que ne le font des réunions ponctuelles, et qu'elles offrent par conséquent de meilleures perspectives d'application pratique et de mobilisation des acteurs concernés.

4. Mieux mobiliser la société civile et les autres groupes concernés

Mobiliser la société civile et le monde associatif constitue un défi permanent pour l'arrangement international sur les forêts. La participation croissante de la société civile aux initiatives parrainées par des pays ou des organisations est encourageante à cet égard. Il est en effet désormais considéré non seulement comme acceptable mais encore comme souhaitable que la société civile organise elle-même ce genre d'initiatives (comme dans le cas de la Réunion d'experts sur les savoirs traditionnels liés à la forêt et sur la mise en œuvre des engagements internationaux dans ce domaine) ou qu'elle les parraine en concertation avec des gouvernements (comme dans le cas de l'Atelier d'Interlaken sur la décentralisation ou de l'Atelier sur la mise en œuvre de la restauration de paysages forestiers) ou encore qu'elle soit invitée à participer à leur comité de rédaction (comme dans le cas de la Réunion intersessionnelle sur les forêts de plantation qui s'est tenue en Nouvelle-Zélande).

5. Prise en compte des évolutions générales dans l'examen des questions forestières

Une comparaison des approches suivies par l'atelier intersessionnel de 1999 sur les plantations (Chili), l'atelier intersessionnel de 2003 sur les forêts de plantation (Nouvelle-Zélande) et l'atelier de 2005 sur la mise en œuvre de la restauration de paysages forestiers (Brésil) illustre à quel point le contexte dans lequel sont examinées les questions liées à la forêt a évolué. La gamme des questions étudiées par ces ateliers – y compris leurs aspects transversaux – et des liens établis entre elles s'est élargie. Un autre facteur important est l'évolution des modes de propriété et de gestion et les conséquences qui en découlent pour la prise de décisions en matière forestière. Vingt-deux pour cent des forêts du monde appartiennent aujourd'hui à des communautés indigènes et autres communautés locales ou sont administrés par elles. En même temps, la majorité des forêts appartiennent au secteur public mais sont gérées (officiellement ou officieusement) par le secteur privé (entreprises et petits propriétaires). L'expérience acquise grâce au projet de restauration de paysages forestiers suggère un bon moyen de refléter au plus près cette évolution : en multipliant les activités intersessionnelles thématiques, qui ne sont pas soumises aux mêmes contraintes que le dialogue intergouvernemental.

La restauration de paysages forestiers est devenue une réalité et produit des résultats

Des mesures encourageantes sont déjà prises dans un certain nombre de pays et de régions. Des particuliers, des organisations, des gouvernements et des entreprises étudient, préparent et soutiennent des activités de restauration de paysages forestiers, avec notamment :

- Huit consultations nationales;
- Douze ateliers régionaux ou sous-régionaux;
- La conception et la mise au point de projets de terrain dans plus de 120 paysages;
- La publication d'études et de documents d'information et la présentation d'exposés dans d'importants lieux de décision;

- Le soutien accordé à des réformes de fond qui vont dans un sens favorable.

Des ateliers se sont déroulés dans de nombreux pays, parmi lesquels le Brésil, la Chine, la Colombie, le Pakistan, la Thaïlande, le Ghana et le Vietnam, ainsi que dans des régions ou sous-régions comme le mont Elgon à cheval sur le Kenya et l'Ouganda, la Méditerranée, l'Europe centrale et septentrionale, l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale. Leurs participants ont étudié les stratégies de restauration et les politiques permettant d'appuyer ces stratégies, identifié des pratiques exemplaires de restauration de paysages forestiers et repéré des possibilités de collaboration. Dans certains cas, ils ont axé leur réflexion sur des outils spécifiques tels que les directives de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires. Sont prévus d'ici la fin de 2005 un atelier pour le cône Sud de l'Amérique du Sud ainsi qu'une série d'ateliers nationaux organisés par l'OIBT et l'Union mondiale pour la nature.

On trouvera ci-dessous quelques exemples des résultats obtenus sur le terrain :

- Tanzanie : de l'aridité à la forêt. Depuis 1985, des agropasteurs sukumas ont restauré 250 000 hectares de terres dégradées à Shinyanga (nord de la Tanzanie).
- Royaume-Uni : la plus grande forêt de plantation du Royaume-Uni (la forêt de Kielder) est en train d'être transformée en une ressource riche en faune et flore sauvages, en loisirs et en bois d'œuvre.
- Brésil : Parc national de Tijuca (Rio de Janeiro). Situé dans une ancienne zone de culture de caféiers, ce parc est devenu l'une des plus grandes forêts urbaines du monde, un réservoir d'eau important et un lieu de randonnée pour de nombreux randonneurs et cyclistes.
- Chine : la Chine a augmenté son couvert forestier de plus de 10 % au cours des 50 dernières années. Des programmes forestiers nationaux et prioritaires de restauration d'environnements dégradés ont été adoptés pour 97 % des villes et cantons de Chine et le gouvernement central a prévu d'investir 84 milliards de dollars dans le reboisement de plus de 76 millions d'hectares.
- Inde : les travaux de restauration menés dans le Gujarat ont amélioré la gestion des eaux, protégé les zones boisées, encouragé la plantation d'essences locales et fait passer l'exploitation du bois d'œuvre au second plan de l'activité économique.
- Mali : deux forêts ont été restaurées dans le delta du Niger, ce qui a permis d'accroître la production de poissons, facilité le règlement des conflits, amélioré la cohésion sociale et renforcé les capacités locales.
- États-Unis : l'initiative « Growing Native » du Conservatoire du Potomac et du Service forestier des États-Unis a accéléré la restauration de la ripisylve en offrant des mesures d'incitation aux agriculteurs. Des bénévoles ont aidé à ramasser des graines de feuillus indigènes qui ont été remises à des pépinières publiques car celles-ci ne pouvaient satisfaire la demande du fait de son accroissement soudain.

- Colombie : un projet pilote de gestion durable de la forêt et le mécanisme pour un développement propre ont permis aux communautés locales d'assumer une part plus grande des responsabilités décisionnelles en matière de planification et d'exécution des stratégies de restauration, montré aux parties prenantes les avantages attachés à leur participation et réparti les coûts et les avantages entre elles.

Le Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers

Pour passer du dialogue à l'action, il faut pouvoir compter sur une mise en œuvre dynamique qui aide à créer une culture du succès. Pour cela, il faudrait que les initiatives intergouvernementales soient accompagnées d'actions concrètes aux niveaux local et régional – pour créer un lien explicite entre les principes et la pratique – et amener les principaux acteurs concernés à mener ensemble une réflexion constructive et à identifier les opportunités.

C'est précisément pour relever ce défi que le Partenariat mondial pour la restauration de paysages forestiers a été créé et officiellement lancé à Rome en mars 2003. Il a pour mission d'accélérer et de renforcer la création d'un réseau de modèles de restauration de paysage forestier présentant des avantages à la fois pour les communautés locales et pour la nature et d'aider à tenir les engagements pris par la communauté internationale en faveur de la forêt.

Les partenaires qu'il réunit sont notamment l'Union mondiale pour la nature, le Fonds mondial pour la nature (WWF International), les Gouvernements du Royaume-Uni, du Kenya, de la Finlande, des États-Unis, du Japon, d'El Salvador, de l'Italie, de la Suisse et de l'Afrique du Sud, le Forestry Research Institute du Ghana, le Center for International Forestry Research (CIFOR), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), le Program on Forests (PROFOR), le PNUE-Centre mondial de surveillance pour la conservation (PNUE-CMSC), le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), le World Agroforestry Centre (ICRAF), le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, l'Alliance of Religions and Conservation (ARC) et CARE International.

Le Brésil et la Chine entretiennent désormais une importante collaboration avec le Partenariat, tandis qu'un certain nombre d'autres gouvernements, organisations et entreprises sont en voie de devenir membres. Les réunions sur la restauration de paysages forestiers organisées un peu partout dans le monde ont également mis en évidence que des mesures concrètes de restauration ont déjà été prises dans de nombreux pays en dehors des activités du Partenariat.

Pendant sa première phase d'activité, de 2003 à 2005, le Partenariat a appuyé des actions de mise en commun des connaissances, d'apprentissage pratique et de mise en œuvre par les moyens suivants :

- Échange d'informations sur les endroits où et les moyens par lesquels des projets de restauration de paysages forestiers pourraient être entrepris ou renforcés (site Web, envois groupés de courriers électroniques, production de trousseaux de démonstration, etc.)

- Rédaction de documents analytiques (sur l'intérêt de certaines propositions d'action pour telle ou telle région et sur les synergies possibles avec d'autres accords et programmes régionaux et internationaux, par exemple)
- Présentation d'études de cas qui portent sur des projets menés en conformité avec une proposition d'action et qui mettent en lumière les principaux aspects de la restauration de paysage forestier entreprise et les enseignements à en tirer (sous forme de portefeuille ou par le biais d'exposés faits dans des ateliers régionaux et autres manifestations internationales)
- Organisation de consultations nationales, de 20 ateliers sous-régionaux et régionaux et d'un atelier international sur la restauration de paysages forestiers, participation à toutes ces manifestations et diffusion des rapports correspondants.

Le Partenariat a montré la voie à suivre pour réaliser progressivement un faisceau réaliste d'engagements internationaux et pour mobiliser toute une gamme d'acteurs aux contributions variées. Le travail qu'il accomplit contribue ainsi à la mise en œuvre des propositions d'action du GIF/FIF et des programmes d'action issus des Conventions de Rio, de l'Organisation internationale des bois tropicaux, du Processus de Téhéran pour les pays à faible couvert forestier et du Sommet de Johannesburg ainsi qu'à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à la concrétisation de divers autres programmes nationaux, régionaux et internationaux.

Le travail accompli jusqu'à maintenant par le Partenariat a permis de :

- Faire mieux comprendre les diverses approches de la restauration de paysages forestiers;
- Mettre au point des projets d'opérationnalisation de la restauration de paysages forestiers dans certains pays;
- Créer des comités nationaux pour la restauration de paysages forestiers;
- Faire admettre que les synergies internationales peuvent déboucher sur des synergies nationales et régionales.

Pendant sa prochaine phase d'activité, le Partenariat continuera de mettre au point des outils de mise en réseau et d'aide à la décision et de faciliter l'organisation de manifestations aux niveaux national et régional, mais sa priorité sera de relever le Défi de Pétopolis. Cela veut dire qu'il lui faudra trouver de nouveaux modes de participation et élargir la gamme de ses membres. Le Partenariat continuera d'offrir aux responsables et aux partisans de la restauration de paysages forestiers une tribune du haut de laquelle ils pourront annoncer leurs plans et mobiliser les consciences.

Parmi les activités prévues, on citera :

- Un certain nombre d'initiatives – sous forme de sites pédagogiques – sur le terrain;
- Des ateliers régionaux, notamment pour les pays du cône Sud;
- Neuf ateliers nationaux qui bénéficieront de l'appui de l'OIBT et de l'Union mondiale pour la nature;

- La mise au point plus poussée d'outils de maillage, notamment basés sur la Toile, qui pourront être axés sur des thèmes ou régions spécifiques, etc.;
- La mise au point plus poussée d'outils d'aide à la décision et de suivi, tels que des modèles informatiques facilitant les arbitrages;
- La mise au point d'outils facilitant la présentation de la restauration de paysages forestiers à des publics variés.

Toutes ces activités contribueront à la formation de réseaux pédagogiques au sein de la communauté de pratique. Cette communauté est liée par une toile interactive et interconnectée de projets de terrain, de recherches et d'analyses dans des domaines essentiels, d'outils d'aide à la décision, de dialogues entre décideurs sur la création de capacités, etc. Les points de contact désignés pour les différentes régions, les différents thèmes, les situations particulières et les conditions forestières spécifiques élargiront les réseaux au sein de cette communauté de pratique, étant entendu que ces réseaux seront eux-mêmes en relation transversale les uns avec les autres – c'est-à-dire entre régions, entre thèmes, etc. – de façon à ce qu'ils puissent apprendre les uns des autres.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du Partenariat à l'adresse suivante (en anglais seulement): <<http://www.unep-wcmc.org/forest/restoration/globalpartnership>>

Rapport de l'atelier sur la mise en œuvre de la restauration du paysage forestier

**Parrainé par les Gouvernements du Brésil
et du Royaume-Uni et organisé
par le Partenariat mondial pour la restauration
de paysages forestiers**

**« L'atelier de Pétropolis »
4-8 avril 2005
Pétropolis (Brésil)**

Introduction

L'atelier mondial sur la mise en œuvre de la restauration du paysage forestier s'est tenu du 4 au 8 avril 2005 à Pétropolis à l'aimable invitation du Gouvernement brésilien. Il a été organisé par le Partenariat mondial pour la restauration de paysages forestiers en collaboration avec les Gouvernements du Brésil et du Royaume-Uni.

Les organismes ci-après ont joué un rôle de premier plan dans la conduite des travaux : Ministère de l'environnement (Programme forestier national et Instituto Brasileiro de Meio Ambiente e Recursos Naturais Renováveis – IBAMA) et Ministère des relations extérieures, par l'intermédiaire de l'Agence brésilienne de coopération.

L'atelier a été coparrainé par le Ministère britannique du développement international, la Commission des forêts de Grande-Bretagne, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), l'Union mondiale pour la nature, le Département d'État des États-Unis, le Service forestier du Département de l'agriculture des États-Unis, l'Office de commercialisation des produits du bois du Japon, le Fonds mondial pour la nature et le Secrétariat d'État aux affaires économiques de la Suisse.

Un appui supplémentaire a été fourni par la Banque nationale de développement économique et social du Brésil (BNDES), CVRD, LIGHT, la municipalité de Petrópolis, la municipalité de Rio de Janeiro et le Fonds mondial pour la nature Brésil.

L'atelier visait les objectifs suivants :

- Mieux faire comprendre les pratiques optimales et les possibilités propres à accroître au maximum les avantages découlant des activités de restauration du paysage forestier;
- Promouvoir l'appui politique, les mécanismes d'orientation et de partenariat et l'investissement nécessaires pour réaliser des activités efficaces d'aménagement forestier;
- Susciter et démontrer la mise en œuvre de la restauration du paysage forestier à l'échelle mondiale.

Ont pris part à l'atelier 109 participants provenant de 42 pays et 11 organisations internationales.

- L'atelier a rassemblé un groupe élargi d'acteurs ayant un intérêt et de l'expérience en matière de restauration du paysage forestier sur le terrain et au niveau des politiques. Il a encouragé l'adoption de bonnes pratiques en permettant l'examen d'une série d'études de cas découlant d'ateliers nationaux, sous-régionaux et régionaux et des enseignements qui en ont été tirés. Des thèmes clefs ont été examinés, notamment la contribution de la restauration du paysage forestier aux modes de subsistance des pauvres en milieu rural et les mécanismes novateurs d'investissement en faveur de la restauration du paysage forestier.
- Les attentes des participants étaient multiples, l'accent étant mis en particulier sur la nécessité de :
 - Mettre en place des mécanismes d'appui à la mise en œuvre;
 - Préciser et mesurer les produits des activités de restauration du paysage forestier;
 - Définir de meilleures sources et stratégies de financement, notamment par le partenariat et l'échange d'informations, en ciblant des groupes donnés;
 - Commercialiser la restauration du paysage forestier, notamment ses aspects socioéconomiques et biophysiques, dont les services relatifs aux écosystèmes, les services communautaires et le bien-être des collectivités;
 - Créer un réseau mondial comprenant des spécialistes, des organisations non gouvernementales, les gouvernements, les collectivités, le secteur privé et d'autres entités;
 - Expliquer clairement les techniques ou modèles de restauration du paysage forestier.

Les participants ont donné la priorité absolue aux efforts visant à mieux faire comprendre la restauration du paysage forestier, suivi du financement et de la commercialisation.

Examen des thèmes de l'atelier

Les travaux de l'atelier sont présentés ci-après par domaine thématique :

1. Comprendre la restauration du paysage forestier

L'atelier a précisé les éléments suivants en vue de faire comprendre la restauration du paysage forestier :

- Le concept de paysage, qui est sans doute plus large et plus complexe qu'on ne l'avait pensé; la nécessité d'intensifier la restauration à partir du site;
- La nécessité de planifier, même à un niveau élémentaire, pour assurer la viabilité et la protection de l'investissement;
- L'approche adaptative, qui permet de réaménager les objectifs et les stratégies au fur et à mesure que se déroulent les travaux;

- L'importance du processus et du résultat;
- Les méthodes de restauration du paysage forestier étant semblables à celles qui sont appliquées à la gestion d'autres ressources naturelles, les outils et structures existants pourraient notamment être utilisés. De nouvelles questions se posent mais les méthodes n'étaient pas différentes de celles qu'exigent les problèmes existants.

On s'est généralement accordé sur l'importance de l'approche participative mais aussi de la longue liste des groupes qui pourraient y être associés. Les populations peuvent y participer directement ou indirectement, en amont ou en aval. Toutefois, a-t-on fait remarquer, il n'était pas toujours facile de mettre en œuvre une approche réellement participative.

Un débat ouvert s'est tenu en séance plénière sur les caractéristiques de la restauration du paysage forestier après les exposés.

Vingt-neuf participants provenant de 19 pays et d'une organisation internationale ont soulevé des points liés à des volets de la restauration du paysage forestier et ayant trait à la nécessité :

- D'assurer un engagement actif des populations;
- De prendre les dispositions voulues en vue de la participation communautaire;
- De garantir les droits de propriété et d'usage;
- D'offrir des incitations économiques ou de garantir un rendement économique;
- De mettre en place des cadres d'orientation permettant de trouver des solutions;
- De favoriser la coopération entre les institutions gouvernementales et les parties prenantes;
- D'offrir des avantages démontrables à la population (nouvelles possibilités économiques, sécurité alimentaire, etc.);
- D'entamer la restauration à partir du niveau local;
- D'établir des partenariats;
- De disposer d'un ensemble d'essences, de techniques et de méthodes adaptées au terrain choisi et aux objectifs visés;
- De disposer de données fiables pour la prise des décisions;
- D'inclure dans la réforme des politiques les grands principes de la restauration du paysage forestier;
- De commercialiser le produit (restauration du paysage forestier) sous une forme qui amène les consommateurs à vouloir l'acheter.

Un voyage d'étude interactif organisé sur trois sites ci-après a permis de mieux comprendre la restauration du paysage forestier :

- Parc national Tijuca – restauration du paysage forestier urbain;
- Restauration de l'habitat du singe-lion dans le bassin de São João;

- LIGHT : programme de restauration d'une société d'hydroélectricité dans la réserve de biosphère de la Mata Atlantica.

Le débat qui a suivi le voyage d'étude a fait ressortir les éléments suivants :

Objectifs. Les projets visent à résoudre un problème donné, notamment protéger les ressources en eau ou une essence, lutter contre l'érosion et garantir un investissement. Dans la plupart des cas, les objectifs écologiques pourraient être atteints mais pas les objectifs socioéconomiques. Il fallait donc mettre en place des programmes plutôt que des projets et avoir une stratégie intégrée. Un autre problème avait trait à la réalisation des objectifs concernant les essences exotiques ou autochtones.

Points de départ. Les points de départ peuvent être différents d'un promoteur à l'autre. Une planification et une analyse plus rigoureuses étaient nécessaires lorsque le promoteur en avait les moyens, et l'étaient moins dans d'autres cas. Le point de départ peut être la négociation entre les utilisateurs de la terre. Il fallait mettre au point une approche participative pour analyser les problèmes, définir les stratégies et les responsabilités et les mettre en œuvre. Il fallait également une approche adaptative permettant de réaménager les objectifs et les stratégies pendant les travaux.

Parties prenantes. Leur participation variait selon le site mais, de manière générale, les collectivités et les autochtones n'étaient pas suffisamment associés aux activités. Il était souhaitable de bien définir les parties prenantes car certaines pouvaient se trouver exclues de l'action.

Activités futures. En général, l'absence d'une stratégie à long terme compromettait la viabilité du projet ou la sécurité de l'investissement. Du fait de l'absence ou de l'inadaptation de l'approche participative, les collectivités et les populations locales n'y étaient pas associées. L'activité la plus importante était celle qui favorisait la création de revenus. La recherche de nouvelles sources d'appui s'imposait. Il fallait effectuer des travaux de recherche sur de nouvelles sources de financement au niveau international, en particulier pour la conservation de la biodiversité.

2. Avantages de la restauration du paysage forestier

Des groupes de travail ont examiné quatre questions, à savoir :

- À en juger par ce que vous avez entendu aujourd'hui, et compte tenu de votre expérience, comment peut-on accroître les avantages environnementaux, économiques et culturels de la restauration du paysage forestier, en particulier en faveur des pauvres des zones rurales?
- Qui sont les bénéficiaires potentiels de la restauration du paysage forestier et comment ceux-ci pourraient être associés à la planification et à la gestion?
- Existe-t-il des données d'expérience concernant le contrôle des coûts, les avantages et les autres effets de la restauration du paysage forestier en vue d'une gestion adaptative, et quels enseignements peut-on en tirer?
- Existe-t-il des données d'expérience en matière de concessions mutuelles entre groupes différents de parties prenantes, et quels enseignements peut-on en tirer?

Les participants ont recommandé qu'une action soit menée sur divers fronts et ont notamment demandé que les besoins des parties prenantes soient mieux pris en compte, y compris en ce qui concerne les aspects culturels, les politiques de développement et les politiques macroéconomiques qui influent sur la restauration du paysage forestier, la nécessité de renforcer les capacités des collectivités ou parties prenantes désavantagées ainsi que l'importance du renforcement des processus décentralisés; en d'autres termes, il faut associer les populations et les collectivités locales à la définition des avantages de la restauration et les faire participer aux activités de sensibilisation et de renforcement des capacités.

A été également soulevée la question de la nécessité d'encourager une évaluation complète des ressources forestières et des systèmes de rémunération des services liés aux écosystèmes dont bénéficient les pauvres ainsi que la création d'autres modes de gestion économiquement viables pour les petits producteurs.

Il a été recommandé que la restauration du paysage forestier soit perçue comme un moyen plutôt qu'une fin en soi et que, les méthodes de restauration du paysage forestier n'étant pas différentes de celles applicables à la gestion d'autres ressources naturelles, les instruments et structures existants soient utilisés. De nouvelles questions se posaient mais les approches n'étaient pas différentes de celles mises en œuvre pour faire face aux problèmes existants. On devrait prêter une plus grande attention aux connaissances, aux aspirations et aux besoins autochtones. On peut tirer parti des connaissances et des bonnes pratiques autochtones pour accroître au maximum les avantages.

En matière de financement, il était nécessaire d'établir des partenariats et d'effectuer une analyse de rentabilisation de la restauration du paysage forestier en vue de mobiliser des fonds et d'accroître au maximum les gains rapides, en mettant l'accent sur les bénéfices immédiats pour les collectivités locales.

Les participants ont estimé que le manque de procédures de contrôle du paysage forestier était un obstacle et ont noté que les mêmes indicateurs pourraient avoir différentes significations à différentes échelles et que les communautés humaines n'étaient souvent pas homogènes, de sorte que leur perception des avantages pourrait être différente. Il faut donc adopter une approche qui permette de comparer différents types d'indicateurs (indicateurs sociaux, économiques et écologiques) et reconnaisse que les indicateurs peuvent varier selon le paysage. On s'est demandé s'il était possible ou souhaitable d'agréger les indicateurs à l'échelle du site aux indicateurs à l'échelle du paysage et l'on a reconnu que les activités menées dans une partie du paysage peuvent avoir un effet sur une autre partie, voire sur un autre paysage (par exemple écoulement des eaux en aval).

Les mécanismes existants de suivi des avantages socioéconomiques pourraient contribuer à mobiliser l'appui politique tandis que les systèmes de surveillance de l'environnement pourraient être utilisés pour mobiliser l'appui des organisations non gouvernementales et des fonds internationaux. Toutefois, il pourrait y avoir des avantages intangibles qui revêtent une importance pour l'analyse de rentabilisation mais qui pourraient être plus difficiles à mesurer, notamment la fixation du carbone. Pour ce qui est de tirer le meilleur parti de ces avantages, on a fait remarquer qu'il fallait savoir clairement comment des fonds pourraient être mobilisés pour financer les services liés aux écosystèmes et comment ils pourraient être libérés, de façon à garantir qu'ils jouent un rôle. Certains participants ont néanmoins estimé qu'il ne faudrait pas exagérer la possibilité d'exploiter ces avantages intangibles. Il a été

proposé d'identifier les principaux obstacles et de les surmonter selon un ordre de priorité ou de porter remède à ceux qui paraissent le plus facile d'abord afin que les initiatives puissent être mises en œuvre.

3. Outils

Divers outils existants ou en voie de conception ont été présentés pour aider les parties prenantes, les planificateurs et les décideurs, dont les suivants :

- Le système d'informations géographiques pour l'analyse d'indicateurs du paysage mis au point par l'Université de Queensland, qui utilise des indicateurs pondérés dans des modèles de simulation pour étudier les conséquences de divers scénarios de restauration;
- Les directives de l'OIBT pour la restauration, la gestion et la remise en état des forêts tropicales dégradées et secondaires, qui offrent une base de connaissances sur toutes les questions pertinentes dont il faut tenir compte dans la planification et l'application des stratégies de restauration et de remise en état des forêts primaires et secondaires dégradées et des terrains forestiers dégradés;
- Le système de classement utilisé par le Fonds pour l'environnement mondial pour la mise en œuvre de la restauration du paysage forestier à Madagascar, comprenant notamment des critères socioéconomiques tels que le taux d'alphabétisation, des critères économiques tels que le risque de transformation des forêts en pâturages, des critères écologiques tels que la présence d'essences menacées et des critères politiques tels que la présence d'une structure fonctionnelle d'aménagement du paysage;
- Les évaluations forestières nationales et les évaluations de l'utilisation intégrée des terres, mécanisme de la FAO consistant à recueillir et gérer les ressources forestières ainsi que les données socioéconomiques et environnementales. Compte tenu des besoins du pays, des informations sont recueillies au niveau local et mises à la disposition des communautés nationale et internationale;
- Les outils disponibles sur l'Internet pour la restauration du paysage forestier, notamment le site Web du Partenariat mondial dans le cadre du Service d'information sur la restauration des forêts PNUE-Centre mondial de surveillance pour la conservation, ainsi que le Service mondial d'information forestière et la Global Land Cover Facility, institution qui élabore et distribue des données obtenues par télédétection et des produits concernant le couvert forestier à toutes les échelles.

Il ressort de la discussion qui a suivi la visite de cinq postes d'outils qu'il faut des données fiables à jour pour la prise de décisions, que les outils devraient être adaptés aux utilisateurs et aux bénéficiaires visés à différents niveaux, qu'il faut de nouvelles technologies, notamment pour les sites extrêmement dégradés ou pollués, et que les personnes s'occupant de la planification ou de la mise en œuvre de la restauration du paysage forestier devraient s'intéresser à d'autres disciplines qui mettent au point des outils ou méthodologies appropriés. Les populations locales ne devraient pas être entravées par des recommandations tendant à imposer des outils donnés pour la prise de décisions, a-t-on fait remarquer.

4. Gouvernance et partenariats

Il ressort des exposés et débats au titre de ce thème que la tendance vers la démocratisation, la décentralisation et la délégation de pouvoirs se poursuivait. La délégation du pouvoir de contrôle en particulier demeure un défi. Les participants ont estimé que les partenariats pouvaient prendre différentes formes, non seulement entre les gouvernements et les collectivités et organisations non gouvernementales mais aussi entre les organisations internationales, en particulier entre membres du Partenariat de coopération sur les forêts. Les difficultés persistent dans les domaines politique et institutionnel mais elles tiennent également à l'action à mener pour faire en sorte que la restauration du paysage forestier repose sur les programmes à long terme plutôt que sur les projets limités dans le temps. La sécurité des droits fonciers revêt une grande importance, en particulier pour les petits exploitants agricoles, car elle constitue une source de motivation, bien qu'elle soit rarement un facteur suffisant; il faut s'attacher davantage à garantir le droit des collectivités locales de faire le commerce de biens forestiers qu'elles ont restaurés et d'en retirer un revenu.

Cette session a porté sur les questions suivantes :

- Comment peut-on mettre en place des partenariats pour assurer un partage plus équilibré et plus équitable des avantages et des charges entre partenaires de la restauration du paysage forestier?
- Comment peut-on, grâce à un plus grand contrôle des forêts par les collectivités, assurer le succès de la restauration du paysage forestier?
- Quels moyens d'intervention et instruments peut-on utiliser pour offrir des incitations appropriées?
- Quel cadre doit-on mettre en place pour assurer des partenariats viables de restauration du paysage forestier?

Il convient de signaler, s'agissant de l'établissement de partenariats, que ceux-ci vont au-delà des consultations, qu'il faut préciser clairement la mission visée par l'initiative ainsi que les différents rôles et contributions des divers acteurs.

Pour mettre en place des partenariats équitables de restauration du paysage forestier, il faut notamment que toutes les parties prenantes soient représentées dans les structures de collaboration, que les décisions locales soient respectées au niveau plus élevé, que tous les partenaires reçoivent une formation adéquate et que le processus de décision soit décentralisé.

On peut engager un dialogue sur les politiques grâce à des tables rondes réunissant plusieurs parties prenantes, à la sensibilisation et au renforcement des capacités. On a souligné l'importance que revêtaient des politiques clairement définies pour le secteur privé, la sécurité des droits fonciers, l'investissement et la reconnaissance de la valeur des biens et services autres que le bois. Il faut garantir l'accès des collectivités locales aux marchés et éliminer les politiques qui restreignent la restauration du paysage forestier, notamment l'assujettissement des ventes communautaires de produits à des impôts onéreux.

La représentation de toutes les parties prenantes dans les structures de collaboration (tables rondes, groupes de travail nationaux, etc.), le respect et l'acceptation par les échelons élevés (de l'État) des décisions prises à l'échelon local, une formation appropriée de tous les partenaires ainsi que la décentralisation

des processus de décision et une législation adaptée à la décentralisation pourraient favoriser la mise en place de cadres propices.

Les outils comprennent des tables rondes (par exemple au Pérou) ou des groupes de travail (par exemple au Ghana et au Gabon). Il était nécessaire, a-t-on fait remarquer, d'éliminer les politiques qui restreignent la restauration du paysage forestier, notamment les impôts sur les ventes communautaires de produits et les obstacles à l'accès des collectivités locales aux marchés.

5. Possibilités d'investissement, financement novateur et politiques d'incitation

Les participants se sont constitués en groupes régionaux pour examiner deux questions, à savoir :

- Comment mieux faire reconnaître les investissements communautaires en faveur de la restauration du paysage forestier?
- Comment le secteur privé, aussi bien les entreprises que les petits exploitants, peut mieux y participer?

Le groupe Afrique a demandé de comptabiliser le savoir local et les coûts d'opportunité de la restauration du paysage forestier pour les communautés, de reconnaître la contribution de la main-d'œuvre locale, d'appuyer l'utilisation des technologies appropriées au niveau local et de recenser et d'encourager les organisations internationales et locales œuvrant pour la restauration du paysage forestier.

Le groupe Asie/Pacifique a relevé que les collectivités peuvent offrir des connaissances traditionnelles fondées sur la sagesse et la pratique et a préconisé leur participation à la planification, à l'exécution et au partage des avantages et des incitations économiques, la privatisation et l'appropriation des projets de restauration du paysage forestier, la mise en place d'un cadre juridique porteur, un partage équitable des avantages et un changement d'attitude.

Le groupe des pays à faible couvert forestier a souligné la nécessité d'intégrer la restauration du paysage forestier aux stratégies locales et régionales de développement, d'explorer les vastes possibilités commerciales et les mécanismes de financement novateurs qui s'offrent et de créer des réseaux d'information à tous les niveaux.

Pour le groupe Amérique latine, il faut diffuser les avantages de la restauration du paysage forestier en procédant à une évaluation des biens et services découlant des écosystèmes, en tirant parti de l'expérience et des connaissances existantes et en établissant des règles communes pour tous les pays, industrialisés comme non industrialisés.

Le groupe de l'OCDE a recommandé de comptabiliser les connaissances locales et les coûts d'opportunité de la restauration du paysage forestier pour les communautés, de reconnaître la contribution de la main-d'œuvre locale, d'appuyer les applications locales des technologies appropriées et de recenser et d'encourager les organisations internationales et locales œuvrant pour la restauration du paysage forestier.

S'agissant d'une meilleure participation du secteur privé, le groupe des pays à faible couvert forestier a souligné qu'il fallait associer la classe politique, créer un cadre juridique favorable à l'investissement et des outils pour les acquéreurs potentiels, encourager l'éducation et l'aide internationale en faveur de la restauration du paysage forestier, offrir le microfinancement et créer des incitations économiques pour la restauration du paysage forestier.

Le groupe de l'OCDE a fait observer qu'il fallait comprendre les motivations des entreprises et des petits exploitants en vue d'identifier les avantages qu'ils peuvent en tirer et de faire de l'image et de la responsabilité des entreprises des points d'entrée pour un engagement de ces dernières, tout en soulignant combien il importe de faciliter les activités et de les rendre intéressantes et utiles.

Le groupe Amérique latine a proposé de créer un cadre institutionnel et juridique porteur au moyen d'incitations, de la certification et des audits et de la sensibilisation à l'importance du développement durable.

Le groupe Afrique a indiqué qu'il faut adopter des lois pour amener le secteur privé à s'engager dans la restauration du paysage forestier et pour en répartir les avantages, et a demandé de fournir des incitations telles que la certification, l'accès aux crédits et la garantie de rendement sur les investissements.

Le groupe Asie/Pacifique a proposé de faire de la culture de plantules une activité commerciale, de créer des possibilités d'emplois viables et d'évaluer les services écologiques pour l'hydroélectricité et l'écotourisme.

Les participants se sont penchés sur la possibilité de disposer de moteurs économiques pour justifier la restauration du paysage forestier et pour faire en sorte que les plus démunis en bénéficient. On a recommandé la mise en place d'incitations, la création de nouveaux mécanismes de marché pour les services écologiques et la participation du secteur privé tout en notant que le soutien financier ne peut seul garantir le succès.

6. Perspectives d'avenir

Les participants se sont prononcés sur le projet de futur programme du Partenariat et sur la suite à donner à l'atelier, et ont fait les observations suivantes : il faut mobiliser non seulement les gouvernements mais tous les groupes et savoir quelles sont les possibilités réelles d'investissement; le secteur privé ne joue généralement pas un rôle pertinent pour les pays en développement, en particulier en Afrique; les besoins des pays à faible couvert forestier devraient être mis en lumière; étant donné que la restauration du paysage forestier est une opération à caractère multisectoriel et de vulgarisation, une aide pratique serait nécessaire pour engager des discussions avec d'autres entités et les y associer, notamment l'élaboration d'un dépliant sur la restauration du paysage forestier ou des conseils pour amener le secteur privé à y participer; la restauration du paysage forestier ne se résume pas seulement à la vente de forêts mais à tout ce qui découle de la forêt, ce qui va au-delà du secteur forestier; il ne s'agit pas toujours d'argent, comme en témoigne l'exemple de Shinyanga, qui a trait à la terre et aux droits d'usage ainsi qu'à la sensibilisation.

Les participants ont été mis au défi d'indiquer la suite qu'ils donneraient à l'atelier et ont été encouragés à définir les mesures à prendre à cet effet et à les mettre en œuvre une fois de retour chez eux. Parmi celles-ci, on peut citer la mise en

place d'un comité national de restauration du paysage forestier aux Pays-Bas; une étude de cas sur la restauration du paysage forestier au Ghana, en préparation, un atelier dont l'organisation est prévue et l'élaboration d'un plan d'action; la poursuite de travaux sur l'un des modèles et la proposition de revenir à la question de la définition de la restauration du paysage forestier étant donné la diversité des opinions sur le sujet; et un plan pour faire avancer la restauration du paysage forestier avec le concours des décideurs dans les pays du bassin du Congo.

Les points suivants avaient trait à la marche à suivre :

- Il était essentiel d'apprendre sur le tas, aussi bien au niveau des projets pilotes qu'à celui de la révision des politiques;
- Il était très possible de tirer parti des connaissances existantes en matière de planification et de négociation entre diverses parties prenantes;
- Il faudrait mobiliser les groupes clefs et sensibiliser le public;
- Il fallait améliorer d'urgence les données techniques et l'information sur les marchés.

Enfin, l'atelier a fait sien le Défi de Pétopolis, qui est reproduit au début du présent rapport et sera présenté à la cinquième session du Forum des Nations Unies sur les forêts mais aussi dans d'autres enceintes pertinentes aux niveaux national, régional et international.

Le Défi présente la restauration du paysage forestier et fait ressortir sa contribution aux objectifs du Millénaire pour le développement et au développement national. Il fait le bilan de la restauration du paysage forestier à ce jour.

Le Défi appelle à la restauration de paysages forestiers au bénéfice des populations et de la nature et contribue à inverser la tendance à la perte et à la dégradation des forêts.

Il définit la marche à suivre, et contient notamment un appel lancé aux nouveaux membres, pour qu'ils adhèrent au Partenariat mondial pour la restauration du paysage forestier, et aux particuliers, pays, organisations, entreprises et autres entités intéressées, afin qu'ils contribuent au nombre croissant d'initiatives de restauration du paysage forestier, c'est-à-dire qu'ils se joignent à un réseau croissant de praticiens.

Le Défi de Pétopolis fixe un objectif pratique et raisonnable pour la communauté forestière internationale, s'agissant de la restauration du paysage forestier, et offre une base solide pour mettre en place ou renforcer les sites d'apprentissage et d'autres actions aux niveaux national et régional dans des délais réalisables.

Annexe

Quelques propositions utiles

La restauration du paysage forestier s'inscrit dans le cadre des diverses propositions d'action du Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) et du Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) ainsi que du programme de travail du Forum des Nations Unies sur les forêts. Ce programme de travail comporte des éléments liés à la remise en état, à la restauration et au reboisement, dont les suivants :

- Stratégie de remise en état et de conservation dans les pays à faible couvert forestier;
- Remise en état et rétablissement des terres dégradées et promotion des forêts naturelles et plantées;
- Maintien du couvert forestier en vue de la satisfaction des besoins actuels et futurs;
- Aspects économiques, sociaux et culturels des forêts¹.

Le GIF a conclu que la régénération des zones arides, semi-arides et sub-humides sèches ne doit pas privilégier étroitement le boisement, mais traiter aussi des aspects plus généraux de la gestion de l'écosystème forestier, y compris les aspects socioéconomiques², et a prié instamment les pays à faible couvert forestier de mettre l'accent sur la régénération naturelle des parcelles dégradées, en associant entre autres les populations autochtones, les collectivités locales, les habitants des forêts et autres³.

Le GIF a également prié les pays à faible couvert forestier de planifier et de gérer des plantations forestières de façon à accroître la production et la fourniture de biens et services, en tenant compte de toutes les considérations pertinentes d'ordre social, culturel, économique et écologique, dans le choix des essences, des zones à planter et des systèmes de sylviculture, en préférant les essences locales et en prenant soin d'éviter de remplacer des écosystèmes naturels présentant une haute valeur économique et culturelle par des plantations, surtout des monocultures⁴.

Par la suite, le FIF a prié instamment les pays de promouvoir la création de nouvelles ressources forestières par la plantation de forêts et la régénération des forêts dégradées, en tenant compte de leur impact social, culturel et environnemental et des coûts et de l'utilité économiques⁵; et d'accorder un rang de priorité élevé à la remise en état et à la gestion durable des forêts et des arbres dans des zones dont l'écologie est fragile⁶.

¹ Programme de travail pluriannuel du Forum des Nations Unies sur les forêts (E/CN.18/2001/5 et Corr.1, 16 avril et 5 juin 2001); Forum des Nations Unies sur les forêts (E/2001/42/Rev.1, 11-22 juin 2001); résolution 1/2, annexe, par. 15.

² Rapport du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts sur les travaux de sa quatrième session (E/CN.17/1997/12), par. 43.

³ Ibid, par. 58 b) iii).

⁴ Ibid, par. 58 b) ii).

⁵ Rapport du Forum intergouvernemental sur les forêts sur les travaux de sa quatrième session (E/CN.17/2000/14), par. 64 g).

⁶ Ibid. par. 129 b).

La promotion de la participation publique est un facteur déterminant du concept de restauration du paysage forestier. C'est aussi l'un des éléments du programme du Forum des Nations Unies sur les forêts⁷, qui doit être examiné chaque année et qui porte sur les propositions d'action du GIF/FIF tendant à :

- Encourager et inciter les populations autochtones et les populations tributaires des forêts qui possèdent des connaissances traditionnelles et les propriétaires de forêt à participer à la conception, à la mise au point et à l'application de politiques forestières nationales⁸;
- Appuyer la participation directe de toutes les parties intéressées aux discussions concernant la politique forestière et à sa conception⁹;
- Rendre les activités liées aux forêts plus transparentes, plus efficaces et plus souples et propres à permettre une participation et une collaboration plus efficaces de toutes les parties intéressées et des principaux groupes¹⁰;
- Établir des mécanismes appropriés pour promouvoir une participation efficace de toutes les parties intéressées à la prise de décisions sur la gestion des forêts¹¹.

La restauration du paysage forestier soulève également un certain nombre de questions liées aux services écologiques, comme en témoignent les décisions du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum des Nations Unies sur les forêts. À sa quatrième session, le Groupe a encouragé les pays à élaborer et exécuter des stratégies appropriées en vue de protéger toutes les ressources que recèlent les forêts, y compris dans leurs aspects culturels, sociaux, spirituels, environnementaux et économiques, de prendre acte des fonctions multiples et de l'utilisation durable de tous les types de forêts, s'agissant en particulier de la diversité biologique, d'assurer la participation des communautés et autres parties intéressées, et d'intégrer les besoins de subsistance des communautés autochtones et locales¹².

Le Groupe était d'avis que des zones protégées devraient être créées et s'inscrire dans un ensemble spatial plus large, dans lequel la conservation de la diversité biologique, les services environnementaux et les autres prestations seraient jugés prioritaires dans le contexte plus général des pratiques de gestion forestière et d'utilisation des terres dans les zones avoisinantes¹³. Il a noté que l'établissement et la gestion des zones forestières protégées dans le cadre d'une approche écosystémique peuvent apporter une contribution importante aux économies locales et des avantages non marchands, comme la prévention des inondations, la protection des sols et des bassins versants et d'autres services écologiques essentiels au bien-être de l'homme¹⁴.

⁷ Forum des Nations Unies sur les forêts, rapport sur les travaux de la session d'organisation et de la première session (E/2001/42/Rev.1, 11-22 juin 2001), résolution 1/2, annexe, par. 15 b).

⁸ E/CN.17/1997/12, par. 40 e).

⁹ Ibid., par. 40 f).

¹⁰ Ibid., par. 139.

¹¹ E/CN.17/2000/14, par. 64 b).

¹² Ibid., par. 85 b).

¹³ Ibid., par. 78.

¹⁴ Ibid., par. 77.

Lors de l'examen des aspects économiques des forêts, à sa troisième session, le Forum des Nations Unies sur les forêts a conclu qu'il convenait de prendre de nouvelles mesures en matière de création de marchés pour les services écologiques, en tant que composante importante de la gestion durable des forêts, conformément aux propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts, et a encouragé les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts à mener des travaux sur les services écologiques et les marchés potentiels¹⁵.

¹⁵ Forum des Nations Unies sur les forêts, Rapport sur les travaux de la troisième session (E/2003/42-E/CN.18/2003/13, 26 mai-6 juin 2003), par. 7, à consulter à l'adresse <<http://www.un.org/esa/forests/documents-unff.html#3>>.